



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Tabagisme

Question écrite n° 26011

#### Texte de la question

Reponse. - Il est précisé à l'honorable parlementaire que les pouvoirs publics sont préoccupés par le droit des non-fumeurs à préserver des espaces sans fumée. Une évolution des mentalités a commencé à se faire dans le sens de la prise de conscience de la gêne ou de l'impact sur la santé d'autrui du tabagisme passif. Diverses associations de lutte contre le tabagisme ou de défense des droits des non-fumeurs sont actuellement subventionnées afin de sensibiliser le public à ce problème. Ces associations impulsent diverses actions (publicité informative sur les restaurants non-fumeurs, édition d'un bulletin d'information, fête nationale des non-fumeurs, etc). Le comité national de lutte contre le tabagisme mènera en 1988 une action d'information sur ce sujet.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il est précisé à l'honorable parlementaire que les pouvoirs publics sont préoccupés par le droit des non-fumeurs à préserver des espaces sans fumée. Une évolution des mentalités a commencé à se faire dans le sens de la prise de conscience de la gêne ou de l'impact sur la santé d'autrui du tabagisme passif. Diverses associations de lutte contre le tabagisme ou de défense des droits des non-fumeurs sont actuellement subventionnées afin de sensibiliser le public à ce problème. Ces associations impulsent diverses actions (publicité informative sur les restaurants non-fumeurs, édition d'un bulletin d'information, fête nationale des non-fumeurs, etc). Le comité national de lutte contre le tabagisme mènera en 1988 une action d'information sur ce sujet.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Charles Serge](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26011

**Rubrique :** Tabac

**Ministère interrogé :** santé et famille

**Ministère attributaire :** santé et famille

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 juin 1987, page 3265

**Réponse publiée le :** 4 avril 1988, page 1468